

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Mercredi 10 Février 2010
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX, le DIX du mois de FEVRIER à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 01 Février 2010.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOGH, DROUIN, WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membres ayant donné procuration : Néant

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 DB 2010-08 – Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Bâtiment d'accueil – Location de la cellule n° 3 à l'association « Mieux Vivre dans sa Ville ».

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de louer le local n°3 du Centre d'Accueil d'Entreprises situé sur le parc d'activités communautaires « Belle Fontaine » à l'association « Mieux vivre dans sa ville » dont le siège social est situé au Château de Luttange – 57 935 Luttange.
- FIXE le montant du loyer à 1 361,36€ HT par mois
- AUTORISE le Président à signer le bail à passer à cet effet avec l'association « Mieux vivre dans sa ville », ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

2. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

2.1 DB 2010-09 - Attribution d'aide en faveur de l'accèsion sociale à la propriété en appui du « pass'foncier® » – Détermination des conditions d'éligibilité pour l'année 2010.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DEFINIT les conditions d'éligibilité à l'attribution d'aide en faveur de l'accèsion sociale à la propriété en appui du « pass'foncier® » pour l'année 2010 selon les critères proposés par la commission logement.

2.2 DB 2010-10 - Opération « Pass foncier » - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions susvisées dans le cadre de « PASS FONCIER » à divers particuliers pour un montant total de 3.500 €.
- AUTORISE le Président à signer les conventions à passer avec les bénéficiaires.

2.3 DB 2010-11 - Opération Ravalement de façades – Mission de suivi et d'animation – Choix du prestataire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, RETIENT le CALM pour le suivi et l'animation de l'opération ravalement de façades.

2.4 DB 2010-12 - Opération Ravalement de façades - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Ravalement de façades » pour un montant total de 2745 €.

2.4 DB 2010-13 - Aide au surcoût foncier – Demande présentée par la Société LOGI-EST pour la construction de 16 logements (PLUS et PLAI) dans le lotissement le Breuil à Sainte-Marie-aux-Chênes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer, dans le cadre du dispositif d'aide au surcoût foncier, une subvention de 40 000 € à la Société LogiEst pour l'opération située à Sainte-Marie-aux-Chênes
- AUTORISE le Président à signer la convention à passer entre la CCPOM et la Société LogiEst afin de formaliser les modalités de versement de cette subvention.

2.5 DB 2010-14 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 14 563,36 €.

3. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/01/2010
- Tableau de bord financier au 31/01/2010
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/01/2010
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/01/2010
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 31/01/2010
- Tableau de bord « Pass Foncier » au 31/01/2010
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/01/2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h15.

Rombas, le 10 Février 2010

**Affiché le
Le Président,**



Lionel Fournier